VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 juin 2022.

Etaient présents:

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Alixia BEAUTÉ, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés:

Mme Léopoldine ROUDET avec pouvoir à M. Philippe TISSOT Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET Mme Catherine CONAT avec pouvoir à M. Gilles BORNOT

Etait absente:

Mme Sophie GUILLAUME

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

ACQUISITION DE LA PARCELLE CE 499 - RUE DE CHENEAU ET DES VIGNES - EPOUX PRUDENT

Cette délibération a été affichée le : 11 juillet 2022

DELIBERATION N° 2022-04.07-1

ACQUISITION DE LA PARCELLE CE 499 - RUE DE CHENEAU ET DES VIGNES - EPOUX PRUDENT

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Dans le cadre de l'aménagement de la voirie à l'angle de la rue des Vignes et de la rue du Cheneau, la Ville de Montbéliard a empiété sur la parcelle privée cadastrée section CE 31 et appartenant désormais aux Epoux Prudent.

Monsieur et Madame Prudent qui souhaitent céder ladite parcelle, ont fait procéder au découpage de la parcelle CE 31, et proposent à la Ville de Montbéliard d'acquérir la partie sur laquelle elle a empiété.

L'acquisition de la parcelle ainsi créée et cadastrée section CE 499 pour une contenance de 22 m², pourrait se faire au prix de 50 € le mètre carré, soit 1 100 € hors taxes et droits d'enregistrement.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'acquisition aux époux Prudent de la parcelle cadastrée CE 499 pour une superficie de 22 m², située à l'angle de la rue du Cheneau et de la rue des Vignes, pour un montant de 1 100 €,
- autorise le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer les actes correspondants.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

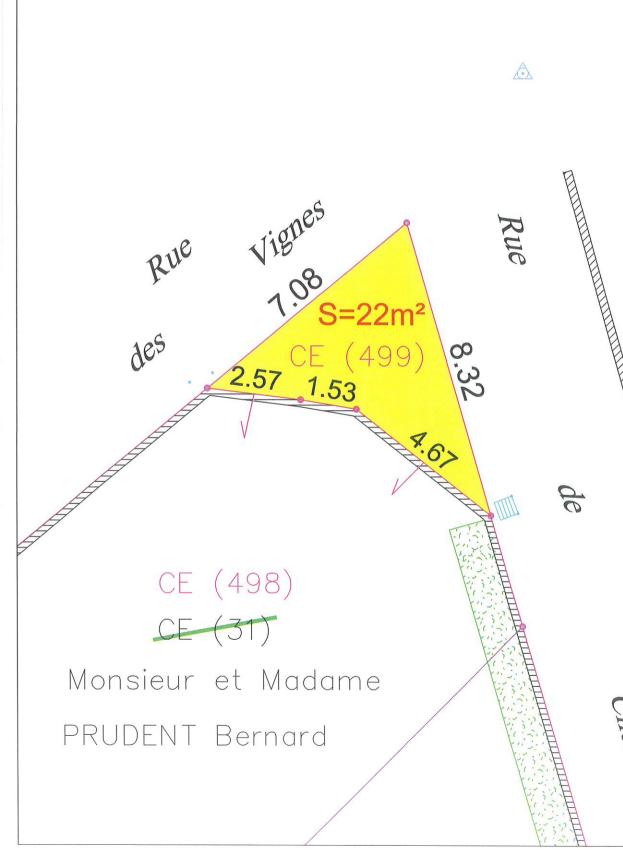
Marie-Noëlle BIGUINET

Mare South Biguint

Déposée en Sous-Préfecture le : 11 juillet 2022

Les parcelles cadastrées Section CE Numéros 498 à 504 ont été numérotées au vu du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral N° 2035 H datant du 23 Nov 2021 établi par la E.U.R.L BP.GE Bernard PERGAUD Géomètre Expert Foncier D.P.L.G.





DEPARTEMENT DU DOUBS

COMMUNE DE MONTBELIARD

Rue de Cheneau

PLAN D'UN TERRAIN que

Monsieur et Madame PRUDENT Bernard doivent céder à La Ville de Montbéliard

CADASTRE

Section	Ancien Numéro	Nouveau Numéro	Superficie réelle	Origines	Attributaires
CE	31	499	0 ^a 22	Monsieur et Madame PRUDENT Bernard	Ville de Montbéliard

NOTA:Le système de coordonnées sont rattachés dans un système indépendant.



ECHELLE 1/100

Le 1 Décembre 2021 Dossier 4607 Fichier 4607 cession vdm.dwg